

Séance d'installation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mulhouse

Le jeudi 24 février 2022 s'est déroulé la séance d'installation du CCAS de Mulhouse.

A cette occasion, plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour : l'élection aux fonctions de vice-président, les délégations de pouvoir données par le conseil d'administration au président et au vice-président et l'approbation du règlement intérieur du conseil d'administration du CCAS.

« Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de tous les habitants, protéger chacun et être attentif à tous, tels sont les maîtres-mots de notre action municipale. Nous l'avions annoncé au printemps. Nous tenons nos engagements. La Ville de Mulhouse se dote en 2022 d'un CCAS, outil supplémentaire de mise en œuvre de la politique d'action sociale municipale. Félicitations à l'ensemble des administrateurs pour leur désignation. » *Michèle Lutz, Maire de Mulhouse.*

Créé le 1^{er} janvier 2022, la composition du conseil d'administration est définie par la Loi :

- Le Maire est président de droit,
- le conseil est composé à parité d'élus du conseil municipal et de représentants des associations œuvrant sur le territoire de la commune, nommés par le Maire.

A Mulhouse, ses membres sont :

- élus par le conseil municipal : Marie Corneille, Alain Couchot, Antoine Ehret, Nadia El Hajjaji, Henri Metzger, Alfred Oberlin et Cécile Sornin.
- nommés par le Maire : Martine Batail, pour APALIB ; Eric Dehling, pour INSU'LIB ; François Gillet, pour les associations Sinclair ; Christiane Kobel, pour l'UDAF ; Ada Nusswitz, pour ALSA ; Khadija Ourouh, pour le Centre Socio-culturel Papin et Huguette Turf-Darius, pour Caritas.

Le CCAS : définition

Etablissement public communal autonome, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Le CCAS s'adresse aux personnes âgées, handicapées, enfants, jeunes et adolescents, personnes aux revenus modestes, familles, personnes en situation de mal-logement, d'illettrisme, d'illectronisme, en difficulté d'accès aux soins et à l'éducation à la santé...

CONTACT PRESSE

Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92 / Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr